Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 3 juillet 2026

PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PTIE) / PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION ET DE L'EMPLOI (PDIE) - BILAN 2025

Pierre-François LEJEUNE
Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Nous voterons contre cette délibération.

Au fond, notre désaccord tient en une phrase : il ne suffit pas d'afficher de bons résultats, il faut aussi préserver et financer ce qui les rend possibles.

Or c'est précisément ce décalage que nous retrouvons dans ce bilan.

Nous voulons être très clair : ce vote n'est pas un vote contre les professionnels de l'insertion, les travailleurs sociaux, les associations ou les structures qui accompagnent chaque jour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Bien au contraire. Les résultats présentés dans ce rapport sont d'abord le fruit de leur engagement. C'est précisément parce que nous reconnaissons leur travail que nous refusons de fermer les yeux sur une contradiction majeure : on ne peut pas afficher des ambitions fortes en matière d'insertion tout en fragilisant les acteurs qui les rendent possibles.

Aujourd'hui, ce rapport met en avant des indicateurs positifs. Ces éléments sont utiles. Mais ils doivent être replacés dans leur contexte.

Notre territoire se porte économiquement bien. Par exemple, les grands donneurs d'ordre recrutent massivement et des milliers d'emplois sont aujourd'hui à pourvoir dans tout le Département de la Manche. Le taux de chômage est historiquement bas. Une partie des bons résultats présentés dans ce rapport s'explique aussi par ce contexte favorable.

Mais les allocataires du RSA qui restent les plus éloignés de l'emploi ne sont pas ceux qui manquent d'opportunités autour d'eux. Ce sont ceux qui cumulent des difficultés de santé, de mobilité, de logement, parfois d'isolement ou de perte de confiance en eux.

Pour ces personnes, aucune offre d'emploi ne remplacera jamais un accompagnement humain de qualité assuré par les associations, les chantiers d'insertion et les travailleurs sociaux. Or ce sont précisément ces acteurs qui voient aujourd'hui leurs moyens fragilisés. Ce matin, les témoignages des agents nous l’ont confirmés.

Le Département reconnaît lui-même le rôle essentiel des Ateliers et Chantiers d'Insertion. Pourtant, plusieurs structures nous alertent depuis des mois sur la baisse des moyens ou l'instabilité de leurs financements.

L'exemple de l'association Au Fil de l'Eau est révélateur. Cette association historique de Cherbourg-en-Cotentin a dû fusionner, le

1er juillet dernier, avec l’association Fil et Terre dans un contexte de baisse des financements publics. Lorsqu'une association est contrainte de se regrouper pour survivre, ce sont aussi des parcours d'insertion et des liens de confiance construits avec les habitants qui se fragilisent.

Le maillage associatif est une richesse de notre département. Sa proximité avec les habitants constitue une force que l'on ne reconstitue pas une fois qu'elle a disparu.

Enfin, avec la mise en œuvre de la loi Plein emploi, nous devons rester vigilants. Le risque existe de réduire progressivement l'insertion à une logique de contrôle administratif, au détriment de l'accompagnement humain.

Mais l'insertion suppose du temps, une relation de confiance et des moyens humains à la hauteur.

Notre position est cohérente. Nous soutenons celles et ceux qui font vivre cette politique au quotidien, et nous partageons l'objectif d'accompagner les personnes vers l'emploi et l'autonomie.

Il ne suffit pas d'afficher de bons résultats. Encore faut-il préserver — et financer — ce qui les rend possibles.

Cette délibération ne répond pas à cette exigence.

C'est pourquoi nous voterons contre.

Je vous remercie.